



Maison de Santé de Séméac : des précisions nécessaires !

Par voie de presse et sur ses réseaux sociaux, M. le maire remet en cause la probité des élus d'opposition que nous sommes quant à notre vote relatif à la Maison de Santé, prétendant que nous ne dirions pas la vérité ! **Le projet de Maison de Santé était également à notre programme il y a six ans. Pourquoi aurions-nous changé d'avis ?** Lors du Conseil municipal du 13 mars 2023, nous avons déjà émis des doutes concernant le coût du projet, comme mentionné dans le compte-rendu :

« Mme POUX et Mme BRUN estiment que ce prix de 2 500 € HT / m² est très élevé et qu'il est possible de construire beaucoup moins cher. »

« M EVON estime que la délibération n'est pas claire. Il nous est demandé aujourd'hui d'approuver un projet que l'on ne connaît pas pour un coût de 1,3 millions d'euros dont on ne sait rien. M EVON explique qu'il est pour la Maison de Santé, il ne veut pas voter contre cette délibération, mais il regrette la méthode ».

C'est n'est donc pas l'utilité même de la Maison de Santé que nous avons contestée mais son coût, bien trop élevé à nos yeux, qui a conduit à notre abstention lors du Conseil Municipal du 10 juin 2024. Là encore, le compte-rendu en atteste :

« Mme POUX explique qu'elle n'est pas contre ce projet mais elle explique qu'elle se questionne sur la dimension du projet ».

Initialement de 2 500 € HT / m², le coût réel a finalement atteint 2 750 € alors que **la commune était pourtant déjà propriétaire du terrain**. M. le maire a beau affirmer qu'il s'agit des prix du marché, allant jusqu'à évoquer des prix légèrement plus élevés pour une maison de santé fraîchement ouverte du côté de Pau, d'autres sources¹ font apparaître des prix bien en deçà : entre 1 500 € et 3 000 € dans des petites villes ou en zone rurale. Il aurait donc été possible de faire moins cher tout en maintenant la fonctionnalité du bâtiment. Notre intime conviction est qu'un budget d'1 M€ (soit -25%) aurait pu suffire !

Quant à notre souhait de soutenir l'installation de nouveaux médecins, elle est en cohérence avec le chiffre de 900 patients en moyenne par médecin en France en 2017², alors même que la situation s'est dégradée depuis (+15% en 2024). Nous pouvons légitimement penser que les 5 médecins présents aujourd'hui sur la commune constituent une offre insuffisante. Il en faudrait au moins 6 ou 7 !

¹ [https://www.locauxmedicaux.com/blog/un-cabinet-medical-sur-le-marche-de-limmobilier-sante-combien-ca-coute/#:~:text=Grande%20ville%20\(Paris%2C%20Lyon%2C,000%20euros%20par%20m%C3%A8tre%20carr%C3%A9](https://www.locauxmedicaux.com/blog/un-cabinet-medical-sur-le-marche-de-limmobilier-sante-combien-ca-coute/#:~:text=Grande%20ville%20(Paris%2C%20Lyon%2C,000%20euros%20par%20m%C3%A8tre%20carr%C3%A9)

² [https://www.ameli.fr/exercice-coordonne/actualites/observatoire-de-l-acces-aux-soins-les-donnees-sont-en-ligne-sur-data-ameli#:~:text=Un%20suivi%20accru%20des%20patients,en%202024%20\(%2B%2015%20%25\)](https://www.ameli.fr/exercice-coordonne/actualites/observatoire-de-l-acces-aux-soins-les-donnees-sont-en-ligne-sur-data-ameli#:~:text=Un%20suivi%20accru%20des%20patients,en%202024%20(%2B%2015%20%25)).

Les déclarations imprécises de la majorité actuelle, faites avec la volonté évidente de décrédibiliser notre action, ne pouvaient rester sans réponse ! C'est également la raison pour laquelle il nous semble nécessaire d'administrer **Séméac Autrement.**

Les principaux axes de notre projet :

La liste que je mène, faite de 29 personnes de toutes sensibilités, s'est fixée un cap ! Administrer **Séméac Autrement**, c'est :

- Dialoguer pour animer notre action au quotidien, en respectant les sensibilités de chacune et de chacun, et en vous concertant avant d'agir (accent sur la démocratie participative, la transition écologique & la solidarité).
- Être à l'écoute de tous les **employés municipaux**, qui visibilisent les décisions prises par les élus, et **garantir leur bien-être au travail**.
- **Gérer l'argent public « en bon père de famille »** sans davantage augmenter le taux d'endettement de la commune, qui a plus que doublé depuis six ans³ !
- **Garantir la sécurité de tous** : davantage de caméras de vidéo-surveillance, recrutement d'un 3^{ème} policier municipal et d'un agent de surveillance de la voie publique pour les tâches administratives, armement de la Police Municipale.
- Permettre un **accès aux soins pour tous** en attirant de nouveaux médecins.

Et, parce que le cumul des mandats n'est pas ma conception de l'engagement public, je me consacrerai **exclusivement à Séméac et à la Communauté d'Agglomération**, jusqu'au terme du mandat pour lequel la population m'aura élu.

Nous comptons sur vous dimanche.

Philippe Evon et ses colistiers de la liste **Séméac Autrement**.

Philippe Evon

06 88 09 40 41

phevon@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/philippe.evon.5/>

Notre position sur le nettoyage des accès à l'autoroute A64 :

Si je suis élu maire, dès les premiers jours de mon mandat, je mettrai tout en œuvre pour permettre le nettoyage des accès à l'autoroute A64 par la sortie Tarbes-Est, en concertation avec les services du Département et de la Préfecture. « *Appeler à l'aide* »⁴ semble bien dérisoire : il faut maintenant agir !

³ <https://www.ladepeche.fr/2025/07/16/communiqu-e-des-elus-de-semeac-autrement-12827667.php>

⁴ <https://www.ladepeche.fr/2026/03/07/deux-mois-apres-les-mobilisations-agricoles-le-rond-point-de-semeac-nest-toujours-pas-nettoye-la-ville-appelle-a-laide-13259883.php>